

# JOURNÉE PORTES OUVERTES



## Ramène ton pote\*

### ET GAGNE UN LOT\*\*

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 10H > 16h

#### RÈGLEMENT DU JEU « RAMÈNE TON POTE »

##### Article 1 :

Le jeu « Ramène ton pote » est organisé par la Mission Locale Nord Vienne (MLNV), dont le siège social est situé au 209 Grand'Rue de Châteauneuf – Bâtiment L'Atelier 86100 CHÂTELLERAULT. Ce jeu se déroule à compter du 30 septembre et jusqu'au 2 octobre, jour de remise des lots.

##### Article 2 :

Le jeu est ouvert à tout jeune inscrit à la Mission Locale Nord Vienne âgé de 16 à 25 ans, résidant dans une commune de la Communauté d'Agglomération du Grand Châtellerault. Tout jeune respectant ces conditions et souhaitant participer au jeu « Ramène ton pote » sera alors nommé sur ce règlement « Jeune ambassadeur MLNV »

##### Article 3 :

Le Jeune ambassadeur MLNV est considéré comme participant au jeu « Ramène ton pote » quand il accompagne à la Mission Locale Nord Vienne le jour de la journée portes ouvertes, à savoir le samedi 30 septembre 2023, un(e) ami(e) pour une inscription.

##### Article 4 :

Le jeune ramené à la MLNV par un jeune ambassadeur MLNV doit avoir entre 16 et 25 ans, ne jamais avoir été inscrit à la MLNV et être sorti du système scolaire.

##### Article 5 :

La validation de la participation au jeu concours s'exerce au travers du remplissage d'un bulletin de participation, remis lors de l'entretien de premier accueil du jeune ramené. Le jeune ambassadeur MLNV doit compléter, dater et signer le bulletin de participation et l'attestation d'engagement, avec les informations le concernant et concernant le jeune qu'il accompagne. Après vérification de l'éligibilité du jeune ramené à l'inscription à la MLNV, le jeune sera reçu et inscrit à la MLNV.

##### Article 6 :

Après l'entretien de premier accueil et l'inscription du jeune ramené à la MLNV, le jeune ambassadeur déposera son bulletin de participation à l'accueil de la MLNV. L'ensemble des bulletins seront conservés dans une boîte.

##### Article 7 :

Le jeu est organisé sous forme de tirage au sort. Les bulletins de participation seront tirés au sort le lundi 2 octobre 2023, et les gagnants seront recontactés par la MLNV pour récupérer leurs cadeaux. L'épuisement des lots marquera la fin du jeu.

##### Article 8 :

Le jeu est financé sur les fonds propres de la Mission Locale Nord Vienne. Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. L'utilisation et la jouissance du lot se fait sous la seule responsabilité du jeune gagnant. Il décharge entièrement la MLNV de toutes responsabilités.

##### Article 9 :

Les participants du fait de leur participation, cèdent gracieusement leur droit à l'image dans toute manifestation publicitaire ou promotionnelle liée au jeu et à sa promotion sans que ceci n'entraîne d'autres droits que le lot tiré au sort.

##### Article 10 :

Le seul fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement, et de ses résultats, dans son intégralité qui a valeur de contrat. Il sera adressé gratuitement un exemplaire du règlement à toute personne qui en fera la demande. Le règlement pourra par ailleurs être consulté au siège social de la Mission Locale Nord Vienne et sur son site web.

##### Article 11 :

Selon la Loi Informatique et Libertés du 06/01/78, toute personne remplissant une demande de participation bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression, portant sur les données personnelles collectées par l'organisateur. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite en contactant la Mission Locale Nord Vienne, 209 Grand'Rue de Châteauneuf – Bâtiment L'Atelier 86100 CHÂTELLERAULT. Les données personnelles collectées avec le bulletin de participation sont destinées à la seule consultation par l'organisateur.

# JOURNÉE PORTES OUVERTES



# Ramène ton pote\*

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 10H > 16h

## ET GAGNE UN LOT\*\*

### BULLETIN DE PARTICIPATION

MERCI DE REMETTRE CE BULLETIN DE PARTICIPATION À L'ACCUEIL DE LA MISSION LOCALE, APRÈS L'INSCRIPTION DE TON/TA POTE

Toi, Le jeune Ambassadeur MLNV :

NOM : ..... Prénom : .....

NOM de jeune fille (éventuel) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Département / Pays : .....

Nationalité :  Française  Autre : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. portable : ..... Email : .....

Conseiller.e Mission Locale Nord Vienne : .....

Mon/ma pote que j'accompagne : (nouvel inscrit)

NOM : ..... Prénom : .....

NOM de jeune fille (éventuel) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Département / Pays : .....

Nationalité :  Française  Autre : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. portable : ..... Email : .....

Situation actuelle :  En recherche d'emploi  Scolarisé  
 En formation  En emploi

### ATTESTATION D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e) .....

Confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur du jeu « Ramène ton pote » et accepte ses conditions dans le cadre de ma participation.

Fait à ..... Le .....

Signature